



Transcription de mariage et de naissance

Par **NOUSSA**, le **20/12/2007** à **17:05**

je suis de nationalité française et je me suis mariée en algérie avec un algérien de ce mariage sont nés deux enfants et ce n'est qu'après que je demande la transcription du mariage et des naissances. j'ai envoyé le dossier complet à nantes et 3 semaines après il me le renvoie en me demandant des pièces que j'avais bien envoyées. Alors voilà je vous demande si je peux engager un avocat pour qu'il s'occupe de faire les démarches à ma place ou dois-je le refaire moi-même??

Par **ly31**, le **20/12/2007** à **20:43**

Bonsoir,

Personne ne vous empêche de prendre un Avocat, ou bien vous faites parvenir votre courrier en lettre recommandée avec "A.R."

Aviez-vous auparavant envoyé votre courrier en A.R. ??

A vous lire

ly31

Par **NOUSSA**, le **20/12/2007** à **20:50**

ABSOLUMENT, J'AI ENVOYÉ MON COURRIER EN RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RECEPTION !!!

Par **ly31**, le **21/12/2007** à **08:23**

Bonjour,

Je pense que comme toutes administrations "Nantes" est surchargée, de plus il y a du personnel en vacances durant ces Fêtes de Noël !

Essayez de téléphoner, afin de connaître le temps d'attente en général

Je vous conseille d'attendre début janvier avant d'agir

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

ly31